

Le Canada adhère à la Convention de Budapest – Conseil de l'Europe | Le Net Expert Informatique



Le Canada adhère à la Convention de Budapest – Conseil de l'Europe

L'Observateur permanent du Canada au Conseil de l'Europe, Alan Bowman, a déposé ce matin l'instrument de ratification de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité.

Ainsi, le nombre de Parties atteint 47. Sept autres États ont signé la Convention et douze autres pays ont été invités à y adhérer. Actuellement, 66 États sont des Parties ou se sont officiellement engagés à devenir Parties à ce traité.

Liste des signatures, ratifications et adhésions à la Convention de Budapest

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement. Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

<http://www.coe.int/fr/web/cybercrime/-/canada-joins-budapest-convention>